



HAL
open science

“ Ma Guerre 1914-1918 ”, de Charles Bruneau : les mots d’un linguiste sur le front

Matthieu Quignard

► To cite this version:

Matthieu Quignard. “ Ma Guerre 1914-1918 ”, de Charles Bruneau : les mots d’un linguiste sur le front. Fabio Caffarena & Nancy Murzilli. In *guerra con le parole: il primo conflitto mondiale dalle testimonianze scritte alla memoria multimediale*, Fondazione Museo Storico del Trentino, pp.109-126, 2018, 978-88-7197-234-3. hal-01867217

HAL Id: hal-01867217

<https://hal.science/hal-01867217>

Submitted on 4 Sep 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Ma Guerre 1914-1918 », de Charles Bruneau : les mots d'un linguiste sur le front¹

Matthieu Quignard

Notice biobibliographique

Matthieu Quignard est Chargé de Recherche au CNRS. Au laboratoire ICAR de Lyon, il mène des recherches sur le langage du point de vue des sciences cognitives, et notamment sur les formes de collaboration dans les discussions en ligne ou en présence, en employant pour cela des méthodes mixtes.

Abstract

The French linguist Charles Bruneau (1883-1969) was 31 years old when the war was declared. He was assistant professor at the Faculté des Lettres in Nancy. He served as a radio soldier, receiving and translating german communication for the État-Major of the 132^e R.I. (24th brigade). Very early in his war experience, on May 6th 1915, he asked a former student Maurice Journé, 16 years old, to keep his correspondance until the end of the war, like a most reliable deposit of his war memory. Right after the war, Charles Bruneau collected all his writings (letters to his family, to Maurice and his war diary) and made a book called "My War 1914-1918". We present this unpublished book and some preliminary analyses based on textual statistics.

Introduction

Le contexte de la Grande Collecte est l'occasion pour de nombreuses personnes de se passionner pour le passé familial et notamment pour la façon dont leurs parents ont vécu les événements de la Grande Guerre. Pour beaucoup, c'est l'occasion de faire connaissance avec ces proches ancêtres à travers leurs traces écrites et leurs objets et de transmettre à travers les âges un récit vers les nouvelles générations. Nous nous situons sans aucune hésitation parmi ces « historiens de la onzième heure », lorsque sonnent les coups de la Mission Centenaire, puisque nous n'avons pour ainsi dire aucun souvenir de cet aïeul (arrière-grand-père) que nous n'avons pas connu, ni aucune connaissance de ses faits de guerre et pour cause : nul dans la famille n'a jamais fait état devant nous, ni directement, ni indirectement.

¹ Version française du chapitre : Il Ma guerre 1914-1918 di Charles Bruneau: parole di un linguista al fronte, di Matthieu Quignard (2018). *In guerra con le parole : il primo conflitto mondiale dalle testimonianze scritte alla memoria multimediale*, Fabio Caffarena & Nancy Murzilli (eds). Trento : Fondazione Museo Storico del Trentino, 109-126.

Pour autant, le véritable moteur de ce travail sur Charles Bruneau réside dans le document-même qu'il a construit à son retour à la vie civile au printemps 1919 : un livre intitulé « Ma guerre 1914-1918 », resté inédit et blotti dans la bibliothèque familiale, rédigé dans le but de préserver les traces de son vécu des travers de sa mémoire et des discours d'après-guerre.

« Je pourrai ainsi me défendre contre les illusions d'une légende que je vois naître autour de moi et que je contribue à créer et à embellir ». (*Ma guerre 1914-1918*, p. 1)²

Cet ouvrage de près de 500 pages rassemble les écrits de Charles Bruneau durant la période 1914-1919 – extraits de lettres ou extraits de son journal – minutieusement datés, situés et annoté selon le destinataire. Sachant pertinemment qu'on ne dit pas la même chose ni dans les mêmes termes selon à qui on s'adresse, l'auteur prend soin de préciser ces informations afin que le lecteur puisse situer chaque discours dans le temps, l'espace et l'interlocution. Ce document constitue donc *la* mémoire du vécu de Charles Bruneau, fragmentée dans les discours et que l'auteur a toujours voulu préserver en l'état, en se gardant d'en faire *des* mémoires. Le travail présenté dans ce document est une première tentative d'interrogation de ce corpus de mémoire. À l'aide d'outils issus de la linguistique de corpus et de textométrie (statistique textuelle), nous nous efforçons de répondre aux questions suivantes :

- quelle est la nature informationnelle des différentes sources qui composent ce document (lettres à la famille, lettre à un ami extérieur à la famille, journal de guerre et notes éditoriales) ?
- peut-on observer des formes de censure ou d'autocensure ?
- les échanges épistolaires (avec la famille vs avec l'ami) sont-ils de même nature ?

L'auteur : Charles Bruneau

Charles Bruneau est né à Chooz dans les Ardennes, à proximité de Givet, le 18 novembre 1883 (DARDART ; CHARLE 1986). Fils de Louis Bruneau, receveur de l'Enregistrement, il fait ses études secondaires à Reims puis au lycée Lakanal à Paris. Il poursuit des études supérieures de lettres (licence en 1904, agrégé de grammaire en 1906 puis doctorat en 1913 : BRUNEAU 1913). Il enseigne à Évreux en 1906 puis à Reims en 1910. Pour son travail de thèse avec Ferdinand Brunot, il parcourt les Ardennes pour enregistrer et cartographier les dialectes wallon, champenois et lorrain. En 1914, il obtient un poste de maître de conférences à la faculté de lettres de Nancy. En 1915, il entre dans l'auxiliaire au 132^e RI et sera démobilisé le 7 mars 1919. Après la guerre, il obtiendra un poste de professeur à la Sorbonne et poursuivra ses travaux sur l'histoire de la langue française (BRUNEAU 1948). Durant l'occupation, il entre dans la Résistance et publiera des chroniques dans le quotidien *Combat*. Il sera plus tard recteur de l'Académie de Bordeaux. Il décède à Paris le 5 août 1969 à l'âge de 85 ans.

Lorsqu'il obtient sa mobilisation le 3 janvier 1915, il est âgé de 31 ans. Il est encore célibataire. Il correspond avec ses parents qui résident à Avize dans la Marne, avec son frère cadet Marcel (né en 1888) et sa femme Hélène, qui eux résident à Fresne-Saint-Mamès en Haute-Saône. Marcel sera également mobilisé et mourra pendant la guerre à Commercy le 14

² Le texte intégral de son introduction est donné en annexe.

mai 1916. Il correspond aussi avec un certain Maurice Journé³, qui s'avère être un ancien élève du lycée de Reims du temps où Charles y enseignait (1910-1913). Il « utilise » Maurice comme dépositaire de ses pensées les plus objectives, puisqu'il n'ose pas tout dire à ses parents :

« Les lettres écrites à mon petit ami Maurice Journé sont en revanche l'expression directe et sincère de toute ma pensée. » (p. 2).

Durant la guerre, Charles Bruneau est d'abord affecté dans l'auxiliaire au 132^e RI. De septembre 1915 à janvier 1917, il sera détaché comme téléphoniste auprès de l'état-major de la 24^e brigade, qui deviendra 56^e division d'infanterie avant de redevenir 24^e brigade en 1919. Il aura pour principale mission de suivre et traduire les communications radio allemandes. Il fera son instruction à Châtelaudren en Bretagne avant d'arriver sur le front de Mouilly dans la Meuse le 19 avril 1915. Il fera l'offensive de Champagne en septembre 1915, Verdun en juin 1916, la Somme (septembre-décembre 1916), l'Aisne (mars-avril 1917), Montdidier (avril 1918) et l'offensive finale à Saint-Quentin (septembre-novembre 1918). Après l'armistice, il stationnera en Alsace (Seltz).

Le document : *Ma guerre 1914-1918*

Le document original est un livre de près de 500 pages recto, tapées intégralement à la machine et numérotées à la main. Comme il est dit dans l'introduction, le texte principal a été tapé en mars-avril 1919, soit immédiatement après sa démobilisation. Une annexe de 27 pages figure à la fin du livre et restitue le journal tenu par l'oncle de Charles Bruneau, resté à Givet (donc en zone occupée) durant toute la guerre. Le fait que la numérotation des pages soit différente et qu'il y ait un faire-part de décès dudit oncle datant du 1^{er} avril 1920 suggère que cette partie ait été jointe au document initial l'année suivante. Charles Bruneau a sans doute mis la main sur ce journal à l'occasion des funérailles de son oncle.

Ma Guerre 1914-1918 commence par une épigraphe de Julien Arène, qui avertit le lecteur quant au problème de l'interprétation des paroles de soldat :

« Ne croyez pas aux dires du Poilu quand il se mêle de juger d'un combat. Pensez qu'il vous écrit le ventre garni, s'il dit que tout va bien ; que son soulier lui fait mal ou qu'il n'a pas dormi, s'il affirme que rien ne va plus. » (ARENE 1917, p. 15)

L'auteur présente ensuite son livre avec une courte introduction et l'explication des abréviations utilisées pour coder des destinataires (voir en annexe). Le corps du document rassemble par ordre chronologique des événements relatés des extraits de ses lettres ou de son journal. Lorsqu'il le juge nécessaire pour la compréhension, Charles Bruneau glisse quelques notes pour expliquer où il se situe à tel moment ou quel déplacement (étape) il a accompli entre l'extrait qui précède et l'extrait qui suit. Il y a très peu d'illustrations (11), aucune photographie. Ce sont toutes des cartes d'état-major figurant les lieux. Sur certaines cartes, on

³ Maurice Journé est né à Reims le 29 septembre 1899. Entre 1910 et 1913, il devait donc être un jeune élève de Charles Bruneau. Durant la guerre, il était adolescent, non mobilisable. Il figure sur la liste des élèves de l'École Pratique des Hautes Études, promotion 1922-1923 (EPHE 1923).

peut lire au crayon les trajectoires et des temps de déplacement, datant sans doute du temps éditorial (avril 1919) que du temps de la rédaction originale (1915-1919).

Le texte n'est pas chapitré. La seule organisation structurelle proposée par l'auteur est celle de l'extrait ; la séparation est alors marquée par un espacement double et une indentation. Cela étant, l'auteur propose à la fin du document une table des matières, délimitant dans le temps 26 épisodes de la guerre. Chaque épisode peut désigner une offensive, une phase d'offensive ou au contraire une période d'instruction ou de secteur. Ainsi la table de matières offre une façon d'appréhender le document à un niveau macroscopique tout en respectant le point de vue de l'auteur. Enfin, on dispose à la fin d'un index général de tous les « lieux où [l'auteur a] passé ». Pour chaque entrée, l'auteur renvoie aux pages où un extrait relate des faits déroulés en ce lieu : 345 entrées, de « Aillevillers » à « Woippy-lès-Metz ».

Après avoir été numérisé, nous avons extrait le texte par OCR puis structuré le document selon les recommandations de la TEI Initiative. Le document est consultable (texte et facsimile) sur le site portail de l'outil TXM⁴.

Comme dit plus haut, chaque extrait est annoté par l'auteur. Il est précédé d'un J lorsqu'il s'agit d'un extrait du journal. S'il s'agit d'une lettre, l'auteur en donne la date et une (ou plusieurs) initiale(s) marquant le(s) destinataire(s) : P et M pour le père et la mère, F et H pour le frère et la belle-sœur (Hélène), T pour Maurice Journé. Cette information est rapportée dans le document XML. Il est alors possible d'appréhender numériquement le document par des sous-corpus :

- par jour
- par chapitre (période de temps)
- par type d'extrait (ou de source) : journal, lettre ou note
- par destinataire : famille (PMFH) ou non (T)

Une lettre datant du 6 mai 1915 atteste que le projet de témoignage de Charles Bruneau ne date pas de son retour à la vie civile mais de ses premiers mois dans le conflit :

« 6-5-15. T. "J'arrive au repos après dix jours de tranchées. Et je t'écris mes impressions de guerre. Je te demanderai de me conserver précieusement ces lettres pour l'avenir – si j'en tire ma peau, de cette diable de guerre. Car je n'ai guère le courage de dire toute la vérité à mes parents et je ne veux pas avoir le ridicule de rédiger des mémoires. » (p. 26)

Charles Bruneau a donc explicitement sollicité Maurice, un de ses anciens élèves alors âgé de 16 ans, pour qu'il conserve les impressions de guerre sans risque que cela ne parvienne à sa famille, ni que cela ne se perde. Le projet de témoigner par le biais de ses lettres tient donc sa source dans le feu de la guerre et non *a posteriori* comme d'aucuns rédigeraient leurs mémoires. Le peu de temps qu'il mettra après sa démobilisation pour rechercher ces lettres et élaborer ce document (moins de deux mois) montre toute l'importance que revêtait ce projet pour l'auteur.

⁴ <http://portal.textometrie.org/demo/?command=documentation&path=/MAGUERRE>

Questions de recherche

L'objectif de ce travail est de comprendre la nature de ce document dans une perspective de témoignage. À partir d'un matériau brut constitué par ses propres écrits, que l'auteur est allé rechercher après sa démobilisation auprès de sa famille et de son ami Maurice, Charles Bruneau a sélectionné les extraits qu'il a jugé pertinent pour rendre compte de *sa* guerre (le possessif est dans le titre). Sachant que le matériau original n'est plus accessible, il ne s'agit pas de questionner ce travail de filtrage, mais d'analyser le contenu retenu.

– Puisque l'auteur a jugé utile de dater les différents extraits, que peut-on dire de la distribution temporelle des extraits ? Quand a-t-il jugé nécessaire d'écrire pour témoigner ? Le besoin de témoigner est-il différent selon les destinataires de ses lettres ?

– Puisque l'auteur a jugé nécessaire de s'adresser à Maurice en plus de sa famille, que peut-on dire des mots qu'il emploie lorsqu'il s'adresse à ce dernier plutôt qu'à ses parents ? S'agissant dans les deux cas de courrier postal, peut-on observer une forme d'autocensure ?

– Puisque l'auteur reconnaît dans son introduction qu'il s'adresse à Maurice pour lui confier « l'expression directe de [sa] pensée », hormis « les renseignements d'ordre militaire », peut-on observer des différences notoires en terme de contenu avec ce qu'il consigne dans son journal, qui constitue aussi selon lui « un récit fidèle des événements ». En d'autres termes, la correspondance avec Maurice est-elle comparable à la tenue d'un journal ? Peut-on observer des différences imputables à la censure du courrier militaire ?

Méthodologie

L'approche que nous adoptons pour répondre à ces questions est celle de la *textométrie*. Il s'agit d'une discipline issue des statistiques qui vise à étudier la distribution des mots (et de leurs propriétés lexicales, syntaxiques, etc.) dans des unités textuelles : textes littéraires, discours, journaux, etc. L'outil employé est TXM (HEIDEN *et al.* 2010) qui permet une exploitation très poussée de documents structurés en XML/TEI, comme l'est notre corpus et d'effectuer un certain nombre de mesures contrastives (fréquence de mots, spécificité lexicale, ...).

Analyses

1) Distribution des sources. La première analyse que nous faisons est celle de la distribution des sources dans le document. Quelle est la part des notes, des lettres et des extraits de journaux ? Comment se distribuent-elles dans le document ?

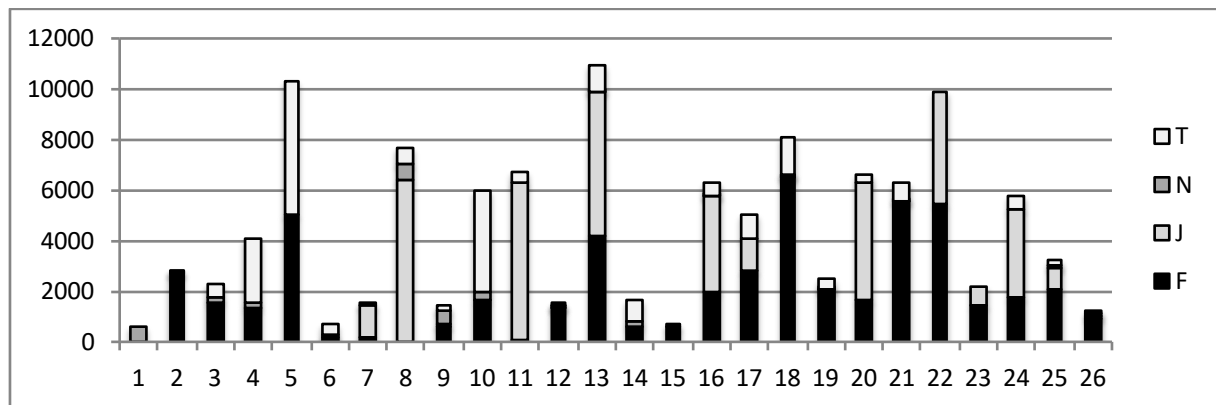


Figure 1. Distribution de sources selon les 26 chapitres du document

La figure 1 présente le nombre de mots employés dans chaque chapitre, ventilé selon les quatre types de sources : J et N pour le journal et les notes ; F et T pour les lettres à la famille ou à Maurice. L'auteur recourt très peu aux notes (sauf dans le chapitre initial qui présente sa situation à la déclaration de guerre). Il y a une présence presque continue et conséquente d'extraits de lettres à sa famille. En revanche, les lettres à Maurice sont plus présentes dans la première partie tandis que le journal est plus présent dans la seconde partie. Le fait que très peu de chapitres se composent à parts égales d'extraits J et T suggère que l'auteur fait un usage alternatif du journal ou de Maurice.

En terme de taille, les sources sont assez inégales :

Parties	Famille	Maurice	Journal	Notes	Total
Mots	55.656	22.445	39.919	2.634	120.654
Pourcentage	46%	19%	33%	2%	100%

La faible proportion de notes renseigne sur la réserve de l'auteur quant à l'ajout d'information postérieure à l'expérience de guerre. La famille compose la moitié du matériau, le restant se divisant à 60% par des extraits du journal et 40% de la correspondance avec Maurice. Charles Bruneau parle finalement beaucoup de la guerre à travers ses lettres (et en premier lieu à sa famille) puisque le journal ne représente qu'un tiers du corpus.

La distribution temporelle est également intéressante à observer. Il s'agit de compter au jour le jour les mots retenus par Charles Bruneau pour raconter sa guerre. Contrairement à la figure 1, nous pouvons observer les silences de l'auteur dans chaque registre de production. La figure 2 ci-dessous oppose autour de l'axe des abscisses la production adressée à la famille et celle adressée à Maurice. Il est frappant d'observer que la correspondance avec la famille est très fréquente (moins de valeurs nulles) mais par faibles quantités (pics peu élevés mais répétés). En revanche, la correspondance avec Maurice est plus irrégulière et présente surtout des productions plus conséquentes.

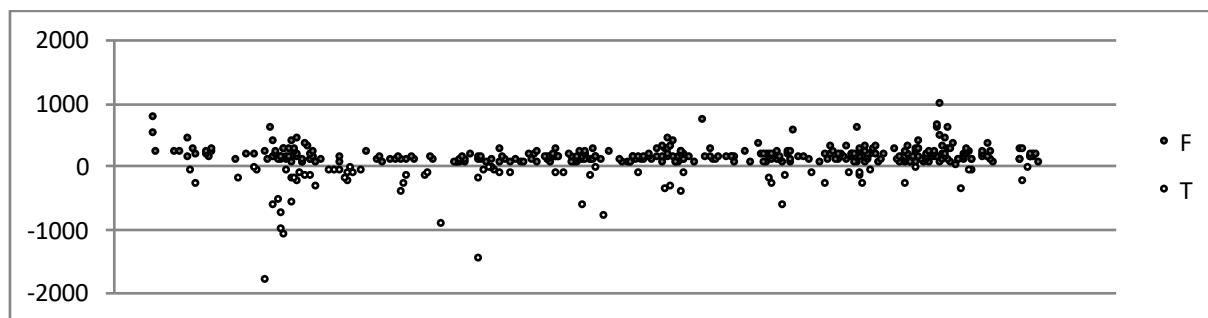


Figure 2. Distribution des mots dans le temps, opposant la correspondance avec la famille (F, au-dessus) à la correspondance avec Maurice (T, en dessous)

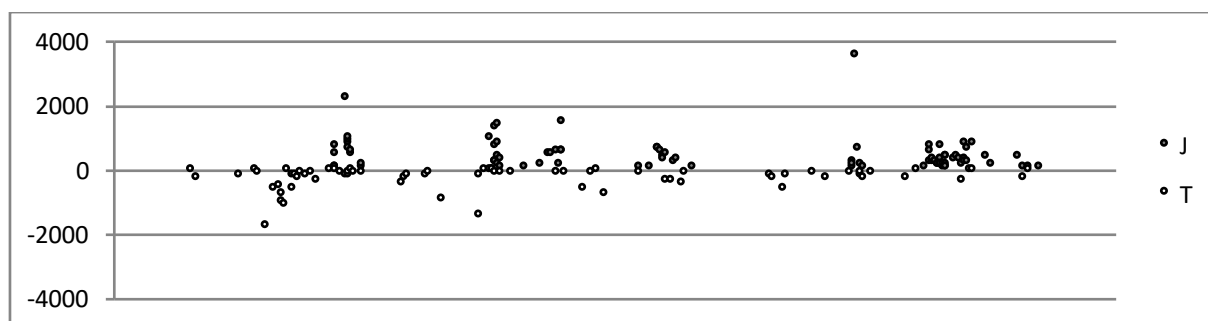


Figure 3. Distribution des mots dans le temps, opposant le journal (au-dessus) à la correspondance avec Maurice (en dessous)

Si l'on oppose selon le même principe la correspondance avec Maurice et la production dans le journal, on retrouve le même contraste à une autre échelle : la production dans le journal est plus clairsemée et plus intense que la correspondance avec Maurice qui est plus régulière. Cette correspondance est donc un stade intermédiaire entre le journal et la correspondance avec la famille. On notera que les pics dans cette dernière figure sont en opposition de phase, ce qui confirme l'usage alternatif observé auparavant.

On conclura que Charles Bruneau entretient une correspondance étroite et régulière avec sa famille mais qui comporte quantitativement peu d'information sur la guerre elle-même. Il maintient le contact et cherche sans doute à rassurer la famille plutôt qu'à l'informer. En revanche, l'usage de la correspondance avec Maurice est tout à fait comparable à celle du journal : plus informative et plus irrégulière, elle doit réagir à des besoins de témoigner qui varient selon l'expérience vécue, avec des périodes creuses et des périodes au contraire très intenses.

2) L'autocensure. Si l'on considère uniquement les extraits de lettres – à la famille d'une part et à Maurice d'autre part – peut-on observer des différences quant au vocabulaire mobilisé ?

Pour traiter cette question, nous allons considérer deux sous-parties (Famille et Maurice) ainsi que l'union de ces deux sous-parties (soit l'ensemble de la correspondance). Pour chaque partie, nous allons calculer la spécificité lexicale (BOMMIER-PINCEMIN 1999). Nous pourrions ainsi voir quels mots sont sur-représentés dans la correspondance avec la famille (et par construction sous-représentés dans la correspondance avec Maurice) et réciproquement.

<i>Partie</i>	<i>Vocabulaire spécifique sur-représenté</i>
Famille (72%)	vous Rien que ici offensive Ici nouveau Vous encore semble train aujourd'hui pays journaux chaud déjà Allemands mieux région très
Maurice (28%)	voilà poste tranchée Puis 75 mon tête Ça Mouilly balles 105 route t' créneau Des balle marmite moi mètres dessus 155 j' sifflent première blessé parapet plateau poilu cartouches W obus un Un pétarade sergent trous schrapnells boyau haut chaque assaut clap embusqués fusants masque morceaux tiraient tirer on fils Et tranchées barrage débris embusqué

L'analyse en spécificités montre que le vocabulaire de la guerre n'est pas absent des extraits à la famille, mais qu'il est plus général, moins informatif, moins précis que celui employé pour décrire la guerre à Maurice. Il y a une autocensure (délibérée) de l'auteur lorsqu'il s'adresse à sa famille.

3) La censure. Si Charles Bruneau recourt à Maurice comme d'un dépositaire de sa mémoire, on ne devrait pas voir de différence notable avec l'usage du journal, du moins selon la perspective de l'autocensure. En revanche, il s'agit de deux canaux sensiblement différents, dont l'un (la correspondance) est exposé à la censure du courrier postal. L'analyse en spécificité nous permet d'apprécier statistiquement ces éventuelles différences.

<i>Partie</i>	<i>Vocabulaire spécifique sur-représenté</i>
Journal (65%)	J maisons obus village route Une La 106 Saint dans maison traversons lignes Un la officiers L' château partons ruines ; Le camarades tunnel sape entrée chemin départ cave Vaux Nous
Maurice (35%)	T ai t' Ça balles moment pas te suis ça dire avons tu jours ce j' on je 15 que Fritz balle marmite Mouilly comme cela eu il ne créneau tirer Mais 18 Rupt J' mon poilu ni ici qu' pétarade petit guerre idée mais

L'analyse en spécificités ne montre pas de différences flagrantes dans le vocabulaire de la guerre utilisé par Charles Bruneau. Du point de vue statistique, le vocabulaire demeure précis et factuel. Les toponymes sont présents, même dans la correspondance avec Maurice (Mouilly, Rupt). On note toutefois la spécificité d'un vocabulaire lié à une expérience sur le front de Meuse envers Maurice alors que dans le journal, le vocabulaire est davantage spécifique à l'épisode de Verdun (tunnel de Tavannes, fort de Vaux). L'usage alternatif observé plus haut explique tout à fait cette différence : si « tunnel » est sous-représenté dans la correspondance à Maurice, ce n'est pas parce qu'il l'a tu, mais parce qu'il n'a tout simplement pas correspondu avec lui durant cette période.

La grande différence entre ces deux sous-parties est d'ordre stylistique : le journal reste un récit écrit pour soi où la première personne est tue ; la correspondance est écrite pour soi vers autrui, d'où la sur-représentation des termes d'énonciation (le *je* et le *tu*). Ainsi, nous ne pouvons observer un effet de la censure du courrier postal, du moins par cette méthode.

Conclusions

Nous avons présenté un document tout à fait original élaboré par le linguiste Charles Bruneau suite à son expérience de la guerre 1914-1918. Cet ouvrage résulte d'un projet très cher à

l'auteur, qui lui est venu très tôt durant sa présence au front : celui de témoigner de son vécu de la guerre par le biais de ses écrits (lettres et journal de guerre). Le caractère fragmentaire du document (avec plus de 600 extraits authentiques) ainsi que sa taille imposante nous ont conduit à effectuer une première analyse selon une méthode quantitative issue de la statistique textuelle.

Les premiers résultats permettent de vérifier empiriquement les caractéristiques énoncées par l'auteur dans son introduction à savoir : (1) que la correspondance avec la famille ne propose qu'une version édulcorée de son expérience de guerre et que celle-ci est nettement plus précise dans la correspondance avec son ami Maurice et dans son journal ; (2) que l'auteur n'a opéré que très peu d'ajouts (ou notes) à son matériau de départ pour ne pas dénaturer l'authenticité de son témoignage. Nous avons pu également éprouver que l'auteur exploite la correspondance avec Maurice comme il tiendrait un journal, avec la même précision informative et le même rythme, alors que la correspondance avec sa famille demeure celle d'un fils qui cherche à donner régulièrement des nouvelles de sa personne. Ces premiers travaux tendent à montrer que la valeur testimoniale d'une correspondance n'est pas nécessaire moindre que celle d'un journal – et ce malgré la censure – pourvu que le destinataire soit en mesure de supporter la lecture d'un tel récit.

L'étude de *Ma guerre* de Charles Bruneau n'en est qu'à ses débuts. Nous n'avons fait qu'un déchiffrage, voire un déchiffrement tant le document tenait plus du corpus élaboré dans une perspective d'une recherche que d'un récit-témoin, linéaire et univoque. Nous persistons à penser qu'il y a encore beaucoup à apprendre de cet ouvrage polymorphe, notamment par des analyses qualitatives dont un même événement historique est relaté à plusieurs reprises, à plusieurs personnes dans plusieurs contextes (à chaud, à froid voire à plusieurs mois de distance). Une approche interdisciplinaire associant histoire et linguistique semble plus que nécessaire pour appréhender avec plus de précision la part de témoignage historique que nous livre ici Charles Bruneau.

Bibliographie

ARENE, Julien

1917 *Les Carnets d'un soldat en Haute-Alsace et dans les Vosges*. Marseille : Crès.

BOMMIER-PINCEMIN, Bénédicte

1999 *Diffusion ciblée automatique d'informations : conception et mise en œuvre d'une linguistique textuelle pour la caractérisation des destinataires et des documents*. Thèse de Doctorat, Linguistique, Université Paris IV (Sorbonne), 6 avril 1999.

BRUNEAU, Charles

1913 *Étude phonétique des patois d'Ardenne* (thèse de Paris). Paris : Champion.

1948 *Histoire de la langue française des origines à nos jours, tomes XII et XIII*. Paris : Armand Colin.

CHARLE, Christophe

1986 *Les professeurs de la faculté des lettres de Paris ; dictionnaire biographique 1909-1939*. Paris : Éditions du CNRS, Vol 2., 42-43.

DARDART, Gérard

Charles Bruneau, Un Calcéen Universitaire, Grammairien et Philologue français

<<http://www.chooz.com/memoire/personnages/bruneau.htm>> (consulté le 25 juillet 2016)

EPHE

1923 École Pratique des Hautes Études, Section des sciences historiques et philologiques, Annuaire 1923-1924.
96-109

HEIDEN, Serge – MAGUE, Jean-Philippe – PINCEMIN, Bénédicte

2010 « TXM : Une plateforme logicielle open-source pour la textométrie – conception et développement ». In I. C. Sergio Bolasco (Ed.), *Proc. of 10th International Conference on the Statistical Analysis of Textual Data – (JADT 2010)*. Roma : Edizioni Universitarie di Lettere Economia Diritto : Vol. 2, 1021-1032.

Annexe

Nous livrons ici *in extenso* la courte introduction par laquelle l'auteur présente le document et argumente son projet testimonial.

INTRODUCTION

Je n'ai pas l'intention de publier ces "Mémoires" ; au cours de cette guerre, je n'ai rien fait et je n'ai rien vu qui puisse justifier cette publication. J'ai vécu la vie qu'ont vécu des millions d'autres Français – des millions d'autres hommes. Plus tard, je serai heureux sans doute de relire ces pages, et ceux qui s'intéressent à moi peuvent y prendre intérêt. Le public, saturé d'ailleurs par de nombreuses publications sur la guerre, ne pourrait y trouver rien de neuf. Je craindrais d'ailleurs que le souci de la publication ne vînt modifier le ton de ces mémoires ou même en altérer la franchise. Je les veux absolument sincères. Si mon moral n'a pas toujours été à la hauteur des circonstances – comme disent les journaux –, si je me suis trompé quelquefois d'une manière grossière dans l'interprétation ou dans la prévision des événements, il m'importe, à moi, qui serai sans doute mon principal lecteur, d'en retrouver ici la trace. Je pourrai ainsi me défendre contre les illusions d'une légende que je vois naître autour de moi et que je contribue à créer et à embellir. Un jour viendra peut-être dans un avenir lointain où des mémoires comme ceux-ci permettront d'apprécier à leur juste valeur les mensonges des journaux et les sottises officielles – et d'écrire enfin l'histoire de la guerre.

Deux sources principales servent à sa rédaction. Tout d'abord les lettres écrites au jour le jour à mon père, à ma mère, à mon frère, blessé en 1916 et mort de ses blessures, et à ma belle-sœur, quelquefois réunis, souvent séparés. Dans ces lettres j'ai quelquefois fardé la vérité, atténuant les dangers et les souffrances. Les lettres écrites à mon petit ami Maurice Journé sont en revanche l'expression directe et sincère de toute ma pensée. Outre les lettres écrites au jour le jour, j'ai rédigé, quand il m'a paru que les événements auxquels je prenais part présentaient un intérêt exceptionnel, une sorte de Journal. Ce Journal a la même valeur au point de vue documentaire que mes lettres. Mais alors que les lettres, toutes personnelles, ne contiennent par ordre aucun renseignement d'ordre militaire, le "Journal" est un récit aussi fidèle que possible des événements.

Je ne veux rien ajouter – actuellement – ni à mes lettres, ni à mon Journal. Je sais par expérience combien les événements et les impressions se déforment dans la mémoire : en repassant il y a quelques semaines, avec mes camarades de l'E.M., nos souvenirs déjà lointains, j'avais l'impression de vivre en pleine légende.

Je suis obligé de faire exception pour l'affaire de Montdidier (mon Journal a dû être volé par des gens animés d'ailleurs des meilleures intentions) et pour la grande offensive de 1918. Je me contenterai pour ces opérations de rétablir la suite des événements, de manière à ce que mes impressions puissent être situées à leur véritable place dans l'histoire de cette guerre.

ABRÉVIATIONS

Les lettres adressées à mes parents seront désignées, par les abréviations : P (père), M (mère), F (frère), H (Hélène). Si la lettre est adressée à mon père et à ma belle-sœur, je la désignerai par : PH. Les lettres adressées à mon ami Maurice Journé seront désignées par un T. Les extraits du Journal seront précédés d'un J.

Les renseignements précis ou les remarques que je crois devoir ajouter au moment de la rédaction (mars-avril 1919) ne seront marqués d'aucun signe et se distingueront ainsi au premier abord.